

DEPENSES H.T.		RECETTES H.T.	
Unité d'ultrafiltration et CAG	310 723 €	Agence de l'Eau	107 793 €
Voirie de desserte de l'usine de traitement	19 834 €	Conseil Général	114 979 €
Maîtrise d'œuvre et analyses d'eau brute	13 350 €	Autofinancement	136 537 €
Annonces légales	752 €		359 309 €
Plan topographique	891 €		
Etude de sol	1 759 €		
Dépenses imprévues	12 000 €		
	359 309 €		

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le plan de financement pour un montant total de 359 309 euros
- Sollicite une subvention de l'Agence de l'Eau de 30 % soit 107 793 euros
- Sollicite une subvention du Conseil Général de 32 % soit 114 979 euros
- S'engage à financer sur ces fonds propres ou par emprunt le solde de 136 537 euros

3-2012 Objet : Travaux d'amélioration au réservoir d'eau potable de Nermier

Pour permettre une meilleure surveillance du réservoir e Nermier, le Maire propose la mise en place d'un compteur permettant un relevé automatique de la consommation d'eau et du niveau avec envoi d'alarme lorsque le niveau du réservoir serait bas ou qu'un dépassement de débit viendrait à se produire.

L'entreprise RES'eaux d'ETIVAL propose la fourniture et la pose de ce type d'appareil d'une autonomie de 5 ans pour un montant de 2 450.00 euros hors taxes. Ce dispositif nécessitera la contractualisation de 2 abonnements GSM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le devis présenté par l'entreprise RES'eaux et autorise le maire à commander ces travaux.

Les délibérations prises au cours de la séance portent les numéros 1-2012, 2-2012 et 3-2012

Jean CARRON

Michèle LEVEQUE

Philippe PROST

Claude DEJONGHE

Jean-François DALOZ

Marc BOUQUEROD

Jacques HUMBERT

GAY-RAVIER Laurence

BOURGEOIS Marlène

Gilbert JOUSEAU